

# Mise à jour opérationnelle

Le 16 mai 2025

---

Chères collègues, chers collègues,

Nous souhaitons vous communiquer une mise à jour sur les mesures d'adaptation pour les subventions du cycle de subvention 7 (CS7). Dans le contexte actuel de réduction du financement international des programmes de santé, l'objectif du Fonds mondial est de vous aider à optimiser l'utilisation de vos subventions, afin que vous puissiez continuer de mettre en œuvre des services vitaux.

**Redéfinition des priorités et révisions des subventions.** Dans la foulée des mesures de contingence annoncées dans les lettres aux bénéficiaires principaux le mois dernier, le Conseil d'administration du Fonds mondial a récemment convenu de la marche à suivre pour la redéfinition des priorités et les révisions des subventions, qui doivent commencer à la mi-juin.

Vous trouverez ci-après des informations destinées à aider les instances de coordination nationale (ICN), les bénéficiaires principaux et les partenaires à planifier la redéfinition des priorités des investissements.

- Si le Fonds mondial doit réduire les allocations du CS7, les montants indicatifs réduits des subventions seront communiqués **d'ici la mi-juin**. Les ICN disposeront ensuite d'un délai de deux semaines pour répondre au Fonds mondial (des informations complémentaires seront communiquées ultérieurement).
- Un document sur la démarche de redéfinition des priorités programmatiques sera également diffusé **d'ici la mi-juin** ; toutes les décisions concernant cette redéfinition devront tenir compte du contexte du pays.
- Des orientations sur la révision des subventions seront également communiquées **d'ici la mi-juin**. Toutes les révisions des subventions devront être achevées et signées par les bénéficiaires principaux et le Fonds mondial, avec l'assentiment des ICN, **au plus tard d'ici fin septembre**.

Ces diapositives ([English](#) | [Español](#) | [Français](#) | [Português](#)) contiennent des informations supplémentaires.

La redéfinition des priorités programmatiques peut être utilisée par les ICN, les récipiendaires principaux et les partenaires pour analyser les programmes dans leur globalité et redéfinir les priorités des investissements du Fonds mondial, en tenant compte de la disponibilité de toutes les sources de financement, nationales et internationales.

**Participation des parties prenantes.** Afin de garantir une participation significative de toutes les parties prenantes, nous suggérons que les ICN commencent à planifier des réunions pour la deuxième quinzaine de juin.

En tant que partenariat, nous devons veiller à ce que tous les membres de l'ICN, y compris les représentants de la société civile, des communautés les plus touchées par les maladies, des gouvernements et des partenaires techniques et bilatéraux, participent à une discussion inclusive, sérieuse et fondée sur des données probantes sur la manière de redéfinir les priorités des subventions. Nous invitons donc les ICN à envisager la possibilité d'allouer des financements à l'appui d'une participation et d'une consultation plus larges, en particulier auprès de la société civile et des communautés.

Les discussions et les choix concernant les programmes pourraient être difficiles, mais nous devons, malgré un contexte de financement défavorable, maintenir le cap sur notre mission : sauver autant de vies que possible.

Des informations supplémentaires sur les services vitaux et la participation sont présentées ci-après.

**Engagements de cofinancement et report d'activités.** Dans l'attente d'une décision, nous continuons de demander aux ICN et aux récipiendaires principaux :

- 1) de continuer à collaborer avec les ministères concernés et les parties prenantes dans les pays afin de s'assurer que les pays bénéficiaires respectent leurs engagements de cofinancement pour les subventions du cycle de subvention 7 et maintiennent ainsi la bonne marche des programmes, renforcent la pérennité et soutiennent un affranchissement progressif des financements extérieurs ;
- 2) de collaborer activement avec les équipes de pays du Fonds mondial afin de reporter ou de suspendre les activités, afin de réduire le rythme des dépenses et d'aménager un espace pour une redéfinition des priorités des investissements en faveur du maintien du financement des services vitaux.

Les équipes de pays du Fonds mondial pourront vous aider pour les étapes suivantes, au besoin.

Le Fonds mondial s'engage à continuer de travailler en partenariat avec les ICN, les récipiendaires principaux et les partenaires dans les pays en ces temps d'incertitude, afin

que nous relevions les défis et trouvions des solutions ensemble. Nous vous remercions des efforts que vous déployez pour lutter contre les trois maladies et sauver des vies.

Bien cordialement,  
Le Fonds mondial

---

## **Les services vitaux dans le contexte de la redéfinition des priorités programmatiques**

Pour préserver les services vitaux, les programmes de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme doivent veiller aux priorités fondamentales, en tirant parti de toutes les sources de financement. Cela comprend les ressources nationales, les investissements du Fonds mondial et d'autres sources, comme les partenaires et les banques de développement. Les services prioritaires différeront selon le programme, bien que l'élément premier soit sans doute le traitement : la continuité du traitement et la prise en charge du VIH ; le diagnostic et le traitement de la tuberculose ; et la gestion des cas de paludisme. Les pays doivent continuer de suivre les orientations normatives de l'OMS propres à chaque maladie.

L'accès des populations et des communautés les plus touchées par les trois maladies aux services vitaux est un principe clé qui sous-tend l'approche de redéfinition des priorités. Les discussions et les décisions sur la redéfinition des priorités doivent couvrir plusieurs aspects : les interventions qui éliminent les obstacles à l'accès aux services (p. ex. les obstacles liés aux droits humains et au genre), les systèmes de santé et communautaires essentiels (systèmes résistants et pérennes pour la santé, y compris le renforcement des systèmes communautaires) et les plateformes de mise en œuvre des services.

Tous ces éléments (produits, services, fonctions du système de santé et accès) diffèrent d'une maladie et d'un pays à l'autre. Ainsi, les décisions sur la redéfinition des priorités doivent être adaptées au contexte et assumées par chaque pays.

Le Fonds mondial fournira des orientations détaillées à la mi-juin.

---

## **La prise de décision nécessite une approche inclusive**

Un dialogue inclusif avec les ICN sera essentiel lors de la redéfinition des priorités et des révisions des subventions. Le Fonds mondial compte encourager la communication transparente et l'inclusivité, notamment l'inclusion des représentants de la société civile et des communautés, comme suit.

- **S'assurer que toutes les communications importantes** sont envoyées à tous les membres de l'ICN en utilisant leurs données sur les entités impliquées dans les subventions.

- **Solliciter les ICN et les bénéficiaires principaux tôt dans le processus** afin qu'ils puissent planifier des consultations en vue de révisions, et encourager et assouplir la réaffectation des financements existants des ICN, le cas échéant, pour soutenir la pleine participation de celles-ci.
- **Ajouter une période obligatoire de deux semaines** entre la présentation de la révision par le bénéficiaire principal à l'ICN et son envoi au Fonds mondial, afin que l'ICN ait le temps de discuter de la révision avec tous ses membres.

---

## **Exactitude et mise à jour des données sur les entités impliquées dans les subventions**

Le Fonds mondial demande aux bénéficiaires principaux, aux ICN et aux ALF de vérifier l'exactitude de leurs coordonnées, appelées « données sur les entités impliquées dans les subventions », car il utilise ces données pour envoyer des communications importantes.

En tout temps, ces données doivent être exactes, notamment celles du signataire autorisé du bénéficiaire principal, du représentant du bénéficiaire principal pour les avis, du président et du vice-président de l'ICN, du représentant de la société civile, du personnel du secrétariat de l'ICN et de l'ALF. Le nom officiel du bénéficiaire principal doit également être à jour (c'est-à-dire tel qu'il figure dans la confirmation de subvention ou dans les lettres de mise en œuvre ultérieures).

Nous demandons aux ICN de nous aider à identifier les membres de leur organisation qui n'ont pas reçu ce message et de veiller à ce que leur secrétariat mette à jour les coordonnées de ces membres sur le Portail des partenaires.

Le personnel des bénéficiaires principaux et des ICN ayant accès aux données sur les entités impliquées dans les subventions qui souhaitent mettre à jour les contacts pour les futures communications peut envoyer des demandes de modification des données sur les entités impliquées dans les subventions, sur le Portail des partenaires. Veuillez consulter les instructions sur les demandes de modification ([English](#) | [Español](#) | [Français](#)).

---

*Cette mise à jour opérationnelle est distribuée à tous les membres de l'ICN et au personnel du bénéficiaire principal dont les coordonnées figurent dans les données sur les entités impliquées dans les subventions, sur le Portail des partenaires du Fonds mondial. Les ALF en reçoivent une copie.*